



COMMENT INSCRIRE MON ENFANT AU LYCÉE ?

De quoi ai-je besoin pour ma démarche en ligne ?

- † Identifiant et mot de passe de mon compte Éducation nationale (ATEN) fournis par mon établissement ou de mon compte France Connect
- † Mon adresse de messagerie



q R Ê 7 \$ 8 ü R 5 \$ Á " 0 C t \$ - % > Ü A " S

1

Je me connecte à Scolarité Services avec mon compte ATEN ou France Connect :

J'accède à la rubrique « Inscription ».

Je prends connaissance des informations concernant la formation et le lycée dans lesquels mon enfant est affecté avant de commencer l'inscription dans cet établissement.

2

Je choisis les options souhaitées parmi celles proposées par l'établissement.

q R Ê # 5 > Á " & C > - (

3

Je vérifie mes informations ainsi que celles de mon enfant (identité, coordonnées, type d'hébergement au lycée) et je modifie si nécessaire.

V & Š 0 C t \$ - 4 ; t - (2 Á % C 8 i -

4

Je consulte le récapitulatif et je valide l'inscription de mon enfant dans son futur établissement.

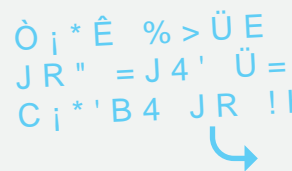
5

Si l'établissement le demande, je prépare les documents à fournir en complément : des exemples et des formulaires téléchargeables sont disponibles, les dates et modalités de transmission au lycée sont précisées sur chaque document.

Le récapitulatif de l'inscription est téléchargeable et imprimable. Conservez-le pour vos futurs échanges avec le lycée de votre enfant.

Toute l'information sur www.education.gouv.fr/inscription-lycee

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.





COMMENT DEMANDER UNE BOURSE DE LYCÉE ?

Du 28 juin au 6 juillet 2021

f R J S ' \$ D ; R " # C
J R " 3 4 " & # 3



- 1 Je me munis de mon dernier avis d'impôt ou de ma déclaration de revenus.



- 2 Je me connecte à [Scolarité Services](#) avec mon compte ATEN



- ou j'accède à la rubrique Bourse de lycée .



- 3 Je fais une demande pour mon enfant qui était en 3^e en collège et qui est au lycée public à la rentrée 2021.



- 4 Je consulte le simulateur pour voir si j'ai droit à une bourse.

Ma demande sera traitée dès la rentrée de septembre par le service de gestion des bourses de mon académie.

En savoir plus sur
education.gouv.fr/aides-financieres-lycee